



Compte rendu de l'agora du 10 février 2017

Présents : Véronique, Evelyne, Valérie, Minh, Françoise , Armelle, Christophe
Excusée : Marie-France

1- Projet « émotions » :

Demande de financement pour l'intervention de Delphine Le Geay, réflexologue qui interviendra le samedi matin 8 avril pour un groupe de 12 personnes.

Il y aura participation au chapeau, le kikafékoï complétera pour assurer un montant de 60€, montant qui sera retiré de la subvention demandée par le groupe « émotions ».

A l'ordre du jour de la prochaine agora : réflexion autour des conditions d'acceptation de financement des différentes actions menées

2- Café des anciens :

Françoise aurait souhaité un partenariat avec la mairie, une plus grande présence de personnes (bénévoles et anciens), des activités plus variées, plus d'échanges.

Les horaires et la formule de la ludothèque ayant changé, ce sont des pré-adolescents qui viennent à l'heure du café des anciens, les jeux intergénérationnels ne sont plus spontanés comme cela pouvait l'être avec des enfants plus jeunes. Désormais, Jacques et Christophe organiseront à chaque séance un jeu commun.

Françoise va prendre un temps pour réfléchir à de nouvelles pistes, et proposer un projet à peut-être présenter à la mairie pour un partenariat.

3- Parents chercheurs :

La solution d'une conférence a été retenue : « Autorité constructive » , vendredi 12 mai, animée par Bérangère Baglin. L'entrée sera gratuite et ouverte à tous. Le kikafékoï finançant la conférence (557€) prendra un temps pour se présenter ; des bulletins d'adhésion seront à disposition.

Les parents chercheurs envisagent un partenariat avec la mairie, les associations des parents d'élèves, les écoles, la crèche.

4- CAF :

Minh et Christophe se chargent de la demande de subvention, formulaire à remplir en ligne.

5- Local :

L'opportunité de trouver un terrain privé pour installer une yourte semble être notre seule solution... le groupe « Lieu » va être sollicité pour une recherche de terrains possibles.

6- Récup. Bouteilles :

Par manque d'informations, le sujet est reporté.

7- Ecole Berlioz :

La demande de pouvoir bénéficier du kikaf pour leurs réunions est acceptée, la seule contre partie étant qu'ils organisent aussi une rencontre ouverte à tous.

8- Fête de la musique :

mercredi 21 juin !

Si nous souhaitons l'organiser le vendredi 23 juin, il nous faut proposer à la mairie une équipe de bénévoles pour l'organisation technique du matériel.

Prochaine agora : **vendredi 17 mars**